

ACCUEIL PERISCOLAIRE

T1 : +1750		
	Formule annualisée	A l'unité
Matin (Forfait 4 jours)	35,0	7,0
	Midi	
Périscolaire midi 1 jour	36,7	10,90
Périscolaire midi 2 jours	71,8	
Périscolaire midi 3 jours	105,4	
Périscolaire midi 4 jours	137,5	
	Soir	
Périscolaire soir 1 jour	17,9	5,30
Périscolaire soir 2 jours	35,1	
Périscolaire soir 3 jours	51,5	
Périscolaire soir 4 jours	67,2	

T2 : 1501 - 1750		
Formule annualisée		A l'unité
32,5		6,5
Midi		
33,7		10,00
66,0		
96,9		
126,4		
Soir		
16,7		5,00
32,6		
47,9		
62,5		

T3 : 1251 - 1500		
Formule annualisée		A l'unité
30,0		6,0
Midi		
31,9		9,50
62,5		
91,8		
119,8		
Soir		
15,4		4,60
30,2		
44,4		
57,9		

T4 : 1001 - 1250		
Formule annualisée		A l'unité
25,0		5,0
Midi		
29,6		8,80
57,9		
85,0		
110,9		
Soir		
13,8		4,10
27,0		
39,6		
51,7		

T5 : 801 - 1000		
	Formule annualisée	A l'unité
Matin	23,8	4,8
	Midi	
Périscolaire midi 1 jour	26,9	8,00
Périscolaire midi 2 jours	52,7	
Périscolaire midi 3 jours	77,4	
Périscolaire midi 4 jours	100,9	
	Soir	
Périscolaire soir 1 jour	12,4	3,70
Périscolaire soir 2 jours	24,3	
Périscolaire soir 3 jours	35,6	
Périscolaire soir 4 jours	46,5	

T6 : 501 - 800	
Formule annualisée	A l'unité
22,5	4,5
Midi	
25,1	7,50
49,2	
72,3	
94,2	
Soir	
11,0	3,30
21,6	
31,7	
41,3	

T7 : 251 - 500		
Formule annualisée	A l'unité	
21,3	4,3	
Midi		
22,8	6,80	
44,6		
65,5		
85,4		
Soir		
8,5	2,50	
16,7		
24,6		
32,0		

T8 : 0 - 250		
Formule annualisée		A l'unité
20,0		4,0
Midi		
20,1		6,00
39,4		
57,8		
75,4		
Soir		
6,8		2,00
13,2		
19,4		
25,3		

Tarifs établis en fonction des Quotients Familiaux établis par la CAF. En cas de non justification d'appartenance à tel Quotient Familial, le tarif le plus élevé sera automatiquement appliqué.

La formule annualisée est un forfait payé mensuellement. Une fois cette formule adoptée, seuls des cas de forces majeures peuvent motiver un changement de régime. Le forfait de la formule annualisée est à régler chaque mois durant toute la période d'ouverture du centre de septembre à juin de l'année suivante. (base d'une année scolaire).

Les formules périscolaire 1 jour, 2 ou 3 jours, ne s'appliquent que pour une inscription midi ou soir sur la même journée (tous les lundis, mardis, jeudis ou vendredis)

Baisse de 5% pour le 2ème enfant inscrit. Baisse de 10% pour le 3ème enfant inscrit.
Tout dépassement des horaires d'arrivée et de sortie seront facturés 7,5€ la demi-heure.